

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2021-318

PUBLIÉ LE 22 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

DGFIP /

45-2021-12-21-00003 - Liste des responsables de service, disposant à compter du 01/01/2022, de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal (1 page)	Page 3
45-2021-12-21-00004 - Liste EDR disposant à compter du 01/01/2022, de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal (2 pages)	Page 5

DGFIP

45-2021-12-21-00003

Liste des responsables de service, disposant à compter du 01/01/2022, de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU DÉPARTEMENT DU LOIRET**

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE CONTENTIEUX
ET DE GRACIEUX FISCAL**

Liste des responsables de service disposant à compter du 1^{er} janvier 2022 de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Nom – Prénom des Responsables	Services
BONNAUD Évelyne CHENICLET Yannick	Services des impôts des entreprises : Loiret Est Loiret Ouest
ASSIE Jean-Pierre GLOMERON Isabelle QUEREL Marie-Noël GASPARD Yves LEROY Isabelle	Services des impôts des particuliers : Gien Montargis Orléans Coligny Orléans La Source Pithiviers
SAMBRAS Denis	Service de Publicité Foncière Enregistrement Orléans
CARON Michaël GOUAUX Christian	1 ^{ère} brigade de vérification 2 ^{ème} brigade de vérification
MARTIN Nicolas	Pôle de Contrôle et d'Expertise du Loiret
DUPONT Claire	Pôle de Contrôle de Revenus/Patrimoines
DELATTRE Mélina	Pôle de Contrôle à Distance
MORLIERAS Alain	Pôle de recouvrement spécialisé
ETIENNE Stéphane	Centre des impôts fonciers

La présente liste sera publiée au recueil des actes administratifs du département du LOIRET.

Fait à Orléans, le 21 décembre 2021

L'Administrateur général des finances publiques
Directeur régional des finances publiques
du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

Signé : Bruno DALLES

DGFIP

45-2021-12-21-00004

Liste EDR disposant à compter du 01/01/2022, de
la délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU DÉPARTEMENT DU LOIRET**

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE CONTENTIEUX
ET DE GRACIEUX FISCAL**

L'administrateur général des finances publiques, directeur régional des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à compter du 1er janvier 2022 à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents de l'Équipe Départementale de Renfort désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
EL ALLAQUI Zohra	Inspectrice	15 000 €	15 000 €
BELLEC David	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
DEROCHE Laurie	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
DUVERGER Stéphane	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
FARCY Carole	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
GAUDIN Jean-Philippe	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
INACIO Béatrice	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
KUNTZ Jérôme	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
LEGRAND Mikaël	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
MILHAU Émilie	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
PEYNET Nicolas	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
RICHARD Emmanuelle	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
SURAND Nicole	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
WUILLOT Stéphanie	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
CARRION Olivier	Agent	2 000 €	2 000 €
GONZAGUE Bélinda	Agente	2 000 €	2 000 €
LECLERC Emmanuel	Agent	2 000 €	2 000 €
SELLINI Aurélia	Agente	2 000 €	2 000 €

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du LOIRET.

Fait à Orléans, le 21 décembre 2021

L'Administrateur général des finances publiques
 Directeur régional des finances publiques
 du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

Signé : Bruno DALLES